

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

## **PARCOURS HÉBERGEMENTS ET ENVIRONNEMENT TOURISTIQUES**

**Semestre 6**

### **UE 7 : Stage**

**8 crédits ECTS**

Volume horaire

Stages : 60h

## Stage dans l'hébergement ou l'environnement touristique

### Présentation

Stage obligatoire de 12 semaines minimum en milieu professionnel.

L'étudiant devra participer activement à la vie de la structure, se voir confier des responsabilités et en connaître les différentes activités.

L'étudiant sera suivi par un tuteur encadrant de la formation.

**8 crédits ECTS**

Volume horaire

Stages : 60h

### Modalités de contrôle des connaissances

#### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Stages	CT	Oral - soutenance	30	30%	
Stages	CC	Autre nature		20%	Évaluation par le tuteur professionnel durant le stage
Stages	CT	Ecrit - rapport		50%	

#### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Stages	Report de notes	Rapport écrit et soutenance orale	30		Si la moyenne du stage est inférieure à 10, report de notes. Difficulté de refaire un stage de 3 mois, pas d'obtention de la licence (sauf si redoublement)